



SOMMAIRE

- Le mot du maire p. 02
- Réception de nouvel an p. 03
- Informations générales p. 04
- Les permis de construire et déclarations préalables p. 05
- Carnet de famille p. 06 - 09
- Vie du village p. 10 - 17
- Dossier p. 18 - 20
- Poème de chez nous p. 21
- La page des associations p. 22 - 25
- Photos insolites p. 26 - 27
- Info mairie et plan du village p. 28

Le mot du maire



La municipalité se doit de répondre aux attentes de l'ensemble de la population et d'être attentive au bien-être des habitants d'une commune.

L'année 2017, une année active, nous a permis de réaliser plusieurs projets. Ainsi l'un des gros chantiers a été incontestablement la transformation du bâtiment de l'ancienne école en mairie dont l'accès est devenu conforme aux nouvelles normes et dont les locaux sont désormais parfaitement fonctionnels et accueillants.

Une autre priorité, vu la vétusté de l'ancienne conduite, le renouvellement du réseau d'eau potable a été réalisé sur la majeure partie de la rue principale.

Tout en restant réalistes quant à la situation économique qui demeure préoccupante et la diminution des dotations de l'Etat, nous devons engager, afin d'améliorer la sécurité des usagers et prioritairement pour nos enfants, des travaux de réfection des trottoirs suivis de l'aménagement de la chaussée.

Le chantier débutera par conséquent à proximité de l'école, dès le mois de février 2018, pour suivre progressivement la traversée du village.

Il est évident que les futurs travaux dureront plusieurs mois et que les habitants auront à prendre en compte les nuisances et les contraintes imposées par cet incontournable chantier.

Je vous remercie dès à présent de votre compréhension et de votre engagement en faveur de notre commune de vivre ensemble dans un esprit du respect de l'autre.

En ce début d'année, j'aimerais formuler pour nous tous, des vœux de santé essentiellement, de réussite pour nos projets communs et de cohésion dans notre village.

Le personnel communal ainsi que le Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2018 sereine.

Votre maire



INVITATION

Le maire, les adjoints, le conseil municipal et l'ensemble des collaborateurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018 et vous invitent cordialement à la

RECEPTION DU NOUVEL AN

le dimanche 14 janvier 2018 au foyer communal à partir de 11 heures.



A l'issue de la cérémonie des vœux, le verre de l'amitié sera servi par les membres du conseil municipal.



INFORMATIONS GENERALES

DECLARATION D'ARRIVEE ET DE DEPART

Régulièrement le secrétariat est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce dans tous les domaines de la vie courante: justificatif de domicile, demande de carte d'identité, légalisation de signature, certificat de vie, caisse d'allocations familiales, carte grise, etc....

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes inscrit auprès du secrétariat de mairie.

Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette formalité simplifiera considérablement vos démarches administrati-

LOCATION FOYER COMMUNAL

Ci-dessous les tarifs de location définis par le conseil municipal pour l'année 2017. A savoir que les associations locales pourront bénéficier du foyer gratuitement une fois par an.

	Salle sans cuisine	Salle avec cuisine	Caveau
Habitants du village	200 € *	230 € *	10 €
Externes	230 € *	270 € *	30 €

* Caution: 250 €.

Pour la location de la salle, veuillez vous adresser à:

La mairie 03 89 68 60 07
Brom Roland 03 89 68 65 47
Wiederkehr Sébastien 09 52 71 23 11

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

A partir du 1er janvier 2018 la collecte se fera le jeudi matin à partir de 05h00. Les habitants sont priés de sortir leurs bacs la veille au soir.

Le calendrier de rattrapage des jours fériés peut être consulté sur le site internet de la commune: www.michelbach-le-haut.net

DECHETS VERTS

Horaire d'été:

le mercredi de 09h à 18h
Le vendredi de 14h à 18h
Le samedi de 09h à 18h

Horaire d'hiver:

le samedi de 09h à 18h
le vendredi de 14h à 18h

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Horaire d'été:

le mercredi de 14h à 18h
le vendredi de 16h à 18h
Le samedi de 08h à 12h

Horaire d'hiver:

le mercredi de 14h à 18h
le samedi de 09h à 12h

CHEMINS RURAUX

Plusieurs chemins ruraux viennent d'être remis en état par l'entreprise ROKEMANN de Waldig-hoffen.

Les usagers sont priés de ne pas les endommager en circulant par **période de pluie ou de dégel !**

LES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES



BASTADY André	Ferme Prim'vert	Hangar de stockage
MARHINO Paolo	5, rue de l'école	Maison individuelle
BOLLERONIS	Domaine St-Apollinaire	Hangar technique et Club house
NOEPEL Patricia	11, rue des vergers	Deux maisons individuelles

KLEINMANN Antoine	3, rue des églantines	Abri de jardin
LAUBER Didier	64, rue principale	Extension de la maison
GABORIT François	11, rue des roseaux	Piscine
WILHELM Hubert	4, rue de l'église	Véranda et garage
WOLGENSINGER Morand	4, rue Alsace-Lorraine	Velux
BOULAIS Raymond	9, rue de la forge	Auvent sur sortie de cave
SINLER Norbert	7 rue de Folgensbourg	Palissade brise-vue



CARNET DE FAMILLE

ILS FONT LA JOIE DE LEURS PARENTS

GRETTER Eleanor	le 17.02.2017	de GRETTER Jean-Yves et Régine
FIORELLI Victoria	le 07.03.2017	de FIORELLI Vincent et Carine
NORTH Julia	le 01.05.2017	de NORTH Steve et Célia
NAAS Freya	le 18.05.2017	de NAAS Dominique et VOIZE Jeannine
BAUMANN Léo	le 13.10.2017	de BAUMANN Vincent et ANDRE Sarah
CORRAL Léna et Zoé	le 05.12.2017	de CORRAL Anthony et SCHLOSSER Caroline



ILS SE SONT MARIÉS

NORTH Steve et TRIEPEL Célia	le 04.02.2017
LEFEBVRE-DEGROOTE Didier et JUD Sylvie	le 14.02.2017
EGLER Philippe et CARTAGENA Delphine	le 25.03.2017
MEYER Frank et MEURIS Magali	le 08.07.2017
ENGEL Alexander et MARX Daniela	le 14.07.2017
SPRINGINSFELD Michaël et STUDER Alexandra	le 29.07.2017
LEMEUNIER Michaël et HASCHER Marie	le 11.08.2017



ILS NOUS ONT QUITTES

JUD Etienne	le 23.02.2017
SPINHIRNY Alfred	le 17.03.2017
GUTZWILLER Raymond	le 22.07.2017
HELL née BOHRER Irène	le 28.07.2017
RAPP Bernard	le 11.11.2017



MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG nous souhaitons un très bon anniversaire

Janvier

03.01.48	GRETTER-NOEPEL Geneviève	70 ans
05.01.47	BAUMANN André	71 ans
08.01.29	GRETTER Eugène	89 ans
09.01.39	BUCHELI Meinrad	79 ans
09.01.48	LATSCHA Albert	70 ans
30.01.44	JUD Jean-Paul	74 ans
31.01.40	MARX Rosalie	78 ans

Février

02.02.32	BROM Eugène	86 ans
04.02.42	MUNCH Xavier	76 ans
07.02.48	ZIMMERMANN Jean-Claude	70 ans
09.02.24	COINUS Gilbert	94 ans
10.02.40	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Marie Thérèse	78 ans
11.02.29	GUTZWILLER - SCHICKLIN Agnès	89 ans
13.02.47	SCHMITT Robert	71 ans
17.02.47	BOULAIS Raymond	71 ans
22.02.37	PETER-HARNIST Marie-Madeleine	81 ans
27.02.47	LAROCHE Emmanuel	71 ans

Mars

01.03.42	KLEINMANN Gabriel	76 ans
04.03.39	SPINHIRNY Gérard	79 ans
06.03.45	KLEIN - LITZLER Micheline	73 ans
10.03.48	WOLGENSINGER-WENZINGER Monique	70 ans
16.03.39	SPINHIRNY Roger	79 ans
19.03.32	WOLF - BRAND Suzanne	86 ans
23.03.44	HABEREY Pierre	74 ans
24.03.41	GASSER Eugène	77 ans
30.03.43	BOESINGER Yves	75 ans

Avril

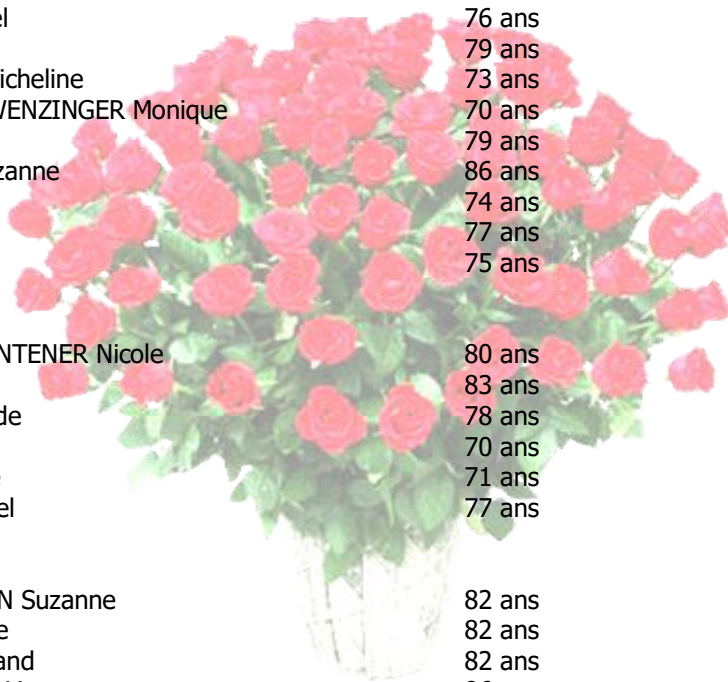
06.04.38	BOESINGER – BRANTENER Nicole	80 ans
06.04.35	WANNER Gérard	83 ans
08.04.40	MULLER Jean-Claude	78 ans
11.04.48	FRANCE Julien	70 ans
23.04.47	SPERL Jean-Claude	71 ans
24.04.41	SCHILLING Gabriel	77 ans

Mai

01.05.36	ORTNER – BOEGLIN Suzanne	82 ans
05.05.36	STARCK Jean-Pierre	82 ans
10.05.36	GUTZWILLER Fernand	82 ans
20.05.32	GLATH - HERBOLD Lina	86 ans
21.05.40	DITZLER Emile	78 ans
21.05.42	SCHILLING-KOERBER Pia	76 ans
30.05.47	CONFORTINI Monique	71 ans

Juin

08.06.48	SUTTER-FRICK Marie-Jeanne	70 ans
13.06.46	KLEINMANN-BECK Anne-Marie	72 ans
15.06.41	KLEIN Claude	77 ans
20.06.42	RINGENBACH Jean-Paul	76 ans
21.06.28	GLATH Guillaume	90 ans
25.06.38	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Anne-Marie	80 ans
25.06.40	SPINHIRNY – ODDOLAY Rose-Marie	78 ans
29.06.23	WEISS - GUTZWILLER Irène	95 ans



MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG nous souhaitons un très bon anniversaire

Juillet

07.07.40	MASSON René	78 ans
19.07.42	COSME-SCHOENAUER Raymonde	76 ans
27.07.46	GSCHWIND Jean-Pierre	71 ans

Août

07.08.41	MASSON-KLEIN Erika	77 ans
13.08.22	COINUS-MURINO Assumpta	96 ans
16.08.42	GRAF-SCHIRRER Odile	76 ans
19.08.28	HASCHER Albert	90 ans

Septembre

15.09.42	JUD-GREDER Marthe	76 ans
16.09.32	BIRGER Bernard	86 ans
16.09.48	SCHMITT-HELL Yvette	70 ans
17.09.45	KLEIN Raymond	73 ans
30.09.41	GASSER-RUEHER Suzanne	77 ans

Octobre

01.10.30	BRUNGARD - VIRON Simone	88 ans
08.10.46	SEVERAC Michel	72 ans
09.10.42	CONFORTINI Raymond	76 ans
24.10.46	GENET Alain	72 ans
30.10.29	PETER - ERTLEN Marie -Thérèse	89 ans
31.10.33	SPINHIRNY - HUFFSCHMITT Florentine	85 ans

Novembre

07.11.31	HASCHER - SCHMITT Antoinette	87 ans
09.11.47	WOLGENSINGER Charlotte	71 ans
20.11.35	BOEGLIN - BURGET Marie-Rose	83 ans
23.11.45	WENZINGER Raymond	73 ans
27.11.29	BROM Marcel	89 ans

Décembre

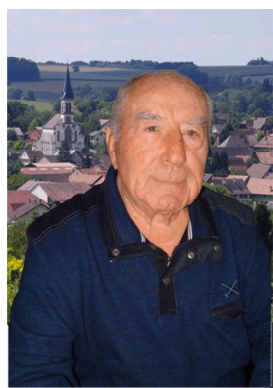
01.12.47	FALLER Gérard	71 ans
05.12.40	LITZLER Gilbert	78 ans
16.12.34	GRAF Siegfried	84 ans
18.12.42	ZIMMERMANN-SCHILLING Marthe	76 ans
20.12.45	DE BELLIS Gianfranco	73 ans
23.12.35	GRETTER - KREUTTER Suzanne	83 ans
27.12.40	SPINHIRNY - TRAPAN Yolande	78 ans
30.12.47	WOLGENSINGER André	71 ans



LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2017



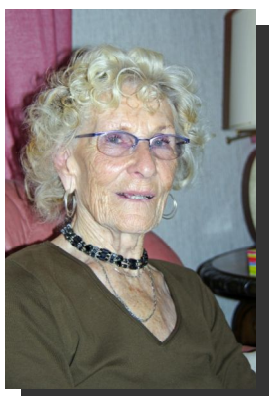
Suzanne WOLF
85 ans



Alfred SPINHIRNY
85 ans



Eugène BROM
85 ans



Lina GLATT
85 ans

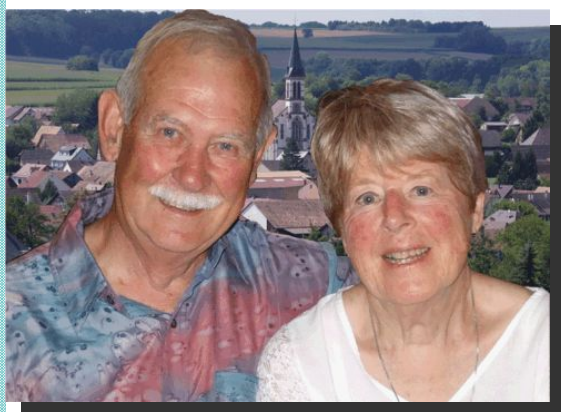


Bernard BIRGER
85 ans



Maria KLEINMANN
80 ans

NOCES D'OR EN 2017 (50 ans de vie commune)



Nicole et Yves BOESINGER



Micheline et Gilbert LITZLER

VIE DU VILLAGE

JOURNEE CITOYENNE 20 mai 2017

La 1^{ère} édition fut un franc succès.

Une quarantaine de volontaires, jeunes et moins jeunes, ont été à pied d'œuvre dans différents ateliers - peinture, nettoyage, démolition, restauration - qui se sont mis spontanément en place dès l'arrivée des participants.

Chacun a eu la possibilité d'intégrer un groupe de travail, selon ses possibilités et ses compétences.

A midi, une pause sandwich s'imposait tout naturellement, en soirée un dîner convivial dans la salle du foyer communal a permis d'échanger les impressions de cette première journée citoyenne dans notre village et de s'assurer mutuellement qu'une nouvelle édition suivrait en 2018.



Au foyer communal une équipe installe un escalier plus fonctionnel et rénove la partie avant de la scène.



Au premier étage du presbytère, une autre équipe s'affaire au démontage des anciens sanitaires, des anciennes cloisons, pour un futur aménagement d'une salle de réunion pour les associations.



VIE DU VILLAGE

JOURNEE CITOYENNE 20 mai 2017



Un autre groupe s'attache au remplacement de poutres à l'abri bus au centre du village.



Remise à neuf des marquages à l'école.



Toilette pour les fleurs.



Mise en place d'un nouvel accès au foyer.



En fin de journée moment conviviale autour d'un bon repas.

VIE DU VILLAGE

Opération tulipes à cœur 2017

IRTH (Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation)

Depuis plus de 27 ans, la vente de tulipes organisée chaque printemps par l'Institut, permet de financer entre 25 % et 30% des travaux de recherches qui portent essentiellement sur les cellules souches adultes, d'abord utilisées pour le traitement des leucémies et de certains cancers, et plus récemment pour la réparation de la lésion cardiaque du cœur après infarctus du myocarde sévère. Les applications thérapeutiques de ces recherches bénéficient évidemment en priorité aux malades de la région.

Comme chaque année cette vente a également eu lieu dans notre village, organisée par des bénévoles locaux. C'est ainsi que 250 bouquets ont trouvé preneurs pour un montant de 1621 euros qui ont pu être reversés à l'IRTH.

Les bénévoles tiennent à remercier toutes celles et ceux qui leur ont réservé un accueil chaleureux, vous souhaitent une excellente nouvelle année et vous donnent rendez-vous pour 2018

La médaille associative départementale pour Claude Gretter



Claude Gretter vient d'être décoré de la médaille associative du conseil départemental pour ses nombreuses activités bénévoles.

L'investissement de Claude Gretter dans les domaines associatifs, mutualistes et syndicaux ne date pas d'hier ! Exploitant agricole et entrepreneur de travaux agricoles de Michelbach-le-Haut, il a déjà une impressionnante liste d'activités à son actif depuis qu'il a débuté son exploitation en 1985. Que de chemin parcouru depuis le vieux tracteur MF 1080 de 1972 !

Délégué Safer pour sa commune depuis 1996, il est aussi, depuis l'année 2000, président départemental des Entrepreneurs des territoires du Haut-Rhin, président de la caisse locale Groupama Quatre Vallées et vice-président de la FDSEA du canton de Huningue-Saint-Louis. Il est très largement impliqué dans de nombreuses missions au service de l'agriculture comme le confirme sa nomination, en 2016, au poste de vice-président Grand Est de la FNEDT (Fédération nationale des entrepreneurs des territoires), organisation professionnelle qui rassemble les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux. Au sein du village de Michelbach-le-Haut, on connaît bien Claude Gretter pour ses activités agricoles, son parcours de sapeur-pompier de 1981 à 2002 et sa participation depuis le début à la fête du pain. Membre de l'association Leiterwaga depuis 1988, il défile chaque année sur l'un de

ses tracteurs authentiques.

Dévouement à la cause associative

De son caractère, il reconnaît son tempérament de battant qui regorge d'énergie, ce qui lui permet de mettre tout en œuvre pour faire avancer les actions qu'il entreprend en raison de ses nombreuses responsabilités. Bien entendu, il pense aux jeunes agriculteurs qu'il soutient car ils représentent les responsables de demain.

Avec son emploi du temps chargé, il lui reste tout de même un peu de temps pour l'association de chasse Saint-Sébastien au sein de laquelle il assure les fonctions de trésorier. Il participe aussi depuis une quinzaine d'années à un « tracteur pulling » dans le Jura suisse avec des résultats excellents puisqu'il termine à la première place très régulièrement.

À l'issue de la dernière assemblée générale de la caisse locale Groupama, Max Delmond, conseiller départemental, a remis la médaille de la vie associative à Claude Gretter, en remerciement pour son dévouement à la cause associative. Le bénéficiaire a remercié son parrain ainsi que son épouse qui s'occupe en grande partie des tâches administratives.

VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2017 37ème édition

Sous un soleil radieux, le public est venu nombreux pour un excellent cru !



VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2017 en images...



VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2017 en images...



VIE DU VILLAGE

Fête de Noël des aînés 10 décembre 2017



Les élèves des cours maternelle et CM1/CM2 sous la direction de Mme Martin et Mme Holveck ont participé avec enthousiasme à la fête des personnes âgées en interprétant plusieurs chants, à la grande satisfaction de tous les invités.



Jean-Paul Ringenbach, à la fois invité et intervenant à l'orgue, accompagné d'un groupe de chanteurs recrutés parmi les convives présents. Ambiance chaleureuse et animation garantie dans la salle.

VIE DU VILLAGE

La fête du pain, une histoire

En 1980, la kermesse paroissiale depuis 10 ans... prenait de l'âge dans notre coin frontalier France - Suisse - Allemagne, il fallait donc l'agrandir à tout le village et ses quelque 450 habitants. Il était important de lui donner un nom qui parle au cœur des acteurs et des visiteurs de la fête.

L'histoire de Michelbach le Haut avait beau remonter au Moyen-Âge (11^{ème} siècle par le monastère), ce qui restait du prieuré St-Apollinaire était propriété privée (depuis la révolution de 1789), située aux confins du ban communal de 750 ha. Aucun bâtiment historique ni événement marquant ne s'imposaient comme sujet de fête, à renouveler d'année en année. A l'époque, notre village encore un peu rural, avait moins d'une dizaine d'exploitations agricoles laitières, en activité. A part ceux avec une double activité (ouvrier d'usine et paysan), la plupart était fermiers, toute la vie. Dans 6 ou 7 familles, on confectionnait toujours les miches de pain paysan, dans l'ancien four à bois familial. De là l'idée du pain, symbole universel de la nourriture de l'homme et symbole du travail du fermier, s'imposa tout naturellement.

Les animations déclinées sur ce thème notamment le cortège festif de 15 heures grâce à l'investissement, au savoir-faire des anciens paysans, mais aussi des hommes actifs ailleurs, du village, se renouvelait d'année en année. La nouveauté a fait adhérer de nombreux jeunes et moins jeunes. Voici donc le cortège à thème traditionnel (de 50 à 90 aides ou figurants), traversant les rues du village: musiques, groupes de danses folkloriques, tracteurs et charrettes avec les figurants en costumes traditionnels "paysans".

Et les anciens agriculteurs étaient fiers de montrer leurs talents en répétant des gestes antiques, comme le battage du blé au fléau (parmi eux, Albert Sutter âgé de 92 ans), l'affûtage de la faux, le vannier "mode ancienne", le faiseur de fagots de bois (pour lancer le four à pain), la fabrication de la pâte à pain traditionnelle des fermes. Ces us et coutumes, parfois d'avant 1940, ont permis à de nombreux visiteurs, d'apprécier ce symbole d'unité d'un village. Musiques, associations, particuliers, (jeunes et vieux), nouveaux arrivés au village grandissant ou anciens villageois ont montré, année après année depuis 37 ans, ce que peut être une communauté villageoise autour du "Pain fraternel".

Aujourd'hui, l'histoire fait un nouveau clin d'œil au village. À côté de l'ancien prieuré bien conservé, une société suisse construit actuellement, l'un des plus beaux terrains de golf du département, sur plus de 100 hectares de notre commune.

La collection importante de machines agricoles anciennes, patrimoine du village et des alentours, trouvera peut-être une nouvelle vocation dans un musée.

Roland RUEHER



DOSSIER

Cadre de vie



Respecter son village et ses voisins

Voici quelques règles à respecter pour rester en bons termes avec ses voisins et ne pas risquer d'être verbalisé pour des manquements aux normes d'hygiène et de sécurité.

Réglementations diverses

Bruit et tapage nocturne:

Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme est interdit. Le bruit est évalué par sa durée, sa répétition et son intensité. Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) ne sont autorisés que **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00**, à l'exclusion des jours fériés.



Élagage des arbres ou haies:

Les riverains doivent élaguer en limite de leur propriété les arbres ou haies en bordure de voies publiques et privées de manière à ne pas gêner la circulation des piétons.

Entretien des trottoirs et des caniveaux:

Les propriétaires et les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Neige et glace:

Les propriétaires et les locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur maison et sur le trottoir situé au droit de leur habitation. Par temps de verglas, ils jetteront sur les trottoirs du sable ou du sel. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. En cas d'accident, leur responsabilité civile pourrait être engagée. Le personnel communal assure quant à lui le dégagement et le salage des chaussées ainsi que le nettoyage des trottoirs situés devant les bâtiments communaux.

Occupation du domaine public à titre temporaire:

Toute occupation du domaine public (dépôt de benne, entrepôt de matériaux de construction, mise en place de palissade, pose d'échafaudage, occupation de place de stationnement, toute emprise débordant sur le domaine public) donnant lieu à la perception d'un droit de voirie, doit faire l'objet d'une demande et d'une autorisation préalable auprès de la mairie.

DOSSIER

Information civique

Le Maire

Il est élu par le Conseil municipal. Sous l'autorité directe du Préfet, représentant de l'État dans le département, le Maire doit assurer à ce titre certaines responsabilités

- il assure la publication des lois et règlements nationaux
- il exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement...)
- officier d'état civil, il célèbre les mariages et enregistre les naissances et les décès
- officier de police judiciaire, il veille à l'ordre public et dresse des procès-verbaux en cas d'infractions à la législation.

Les Adjoints

Élus par le Conseil municipal et responsables devant le Maire, ils ont deux fonctions : exercer les attributions que le Maire leur délègue par arrêté municipal et suppléer le Maire lorsque celui-ci est empêché (célébration des mariages, délivrance des extraits ou copies d'actes...),

Les Commissions municipales

Les Commissions municipales examinent les dossiers. Les avis des Commissions sont consultatifs, mais le Conseil municipal est tenu informé de leurs travaux et de leurs choix. Leurs séances ne sont pas publiques.

Le Conseil municipal

Le Conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal. Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre.

La séance est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Les comptes-rendus des séances du Conseil municipal sont affichés en mairie dans leur intégralité.

Vos élus municipaux

Votre Maire:

André WOLGENSINGER

Vos Elus:

Roland BROM 1er adjoint
Jean-Marie RUNSER 2ème adjoint
Jacqueline BUCHELI 3ème adjointe
Monique GRETTTER
Martine LATSCHA
Sonia WOLGENSINGER
Patrick KLEIN

Christian BRECHENMACHER
Mathieu GUTZWILLER
Patrick HASCHER
Joël WALTER
Sébastien WIEDERKEHR
Roger WEISS



Saint-Louis Agglomération finance l'organisation de permanences d'information sur le logement. Elles sont ouvertes à tous. Que vous soyez propriétaires ou locataires, vous pourrez obtenir gratuitement, auprès de professionnels, des renseignements et conseils neutres, objectifs et personnalisés.

Pour toute question d'ordre juridique, fiscal ou financier (rapports locatifs, achat immobilier, aides à la rénovation, copropriété...), les juristes de l'ADIL se tiennent à votre disposition :

lors des permanences organisées (sans rendez-vous):

à Saint-Louis : tous les 1er et 3ème mardis du mois, de 9h00 à 12h00, à l'Hôtel de Ville

à Sierentz : le 2ème jeudi du mois, de 9h00 à 12h00, au Pôle de Proximité de Saint-Louis Agglomération, 57 rue Rogg Haas

à Folgensbourg, le 4ème jeudi du mois, de 9h00 à 12h00, à la Maison de Santé, 72 rue de Delle

par mail : contact@adil68.fr

ou par téléphone au 03 89 46 79 50

Toutes les coordonnées et horaires sont sur le site www.adil68.org

Pour des conseils sur vos travaux de rénovation énergétique (choix techniques, aides disponibles, études de devis...) la Conseillère Info>Energie d'Alter Alsace Energies vous reçoit sur rendez-vous lors de permanences organisées dans les mairies et les pôles de proximité de Saint-Louis Agglomération trois mercredis par mois :

Ses coordonnées : eie68@alteralsace.org ou par téléphone au 03 89 50 06 20

Toutes les dates de permanences sont sur le site www.agglo-saint-louis.fr/fr/eco-citoyen/développement-durable/espace-infos-énergie



Les loyers pratiqués dans le Haut-Rhin



Vous cherchez un logement à louer ?

POEME DE CHEZ NOUS



Le bon vivant.

Je m'appelle Albert
Je suis de la derrière
De Michelbach là Haut
Au fin fond du Sundgau
Je suis un Alsacien, un vrai
Qui aime boire et manger, c'est bien.



Du Kugelhopf le matin
Avec le Milchcâfi ça fait du bien
A midi une Choucroute garnie, qu'on mange
Avec du Spack et des saucisses blanches
Du Schiffalé ou jambon fumé, mais ce n'est pas fini
Il faut aussi une bonne bouteille de pinot gris.

Hartäpfelpfluta c'est une bonne chose
Avec un rôti de bœuf et de la sauce
Arbsasoupa, Linsisoupa bien chaud
Bohnasoupa avec des beignets, mh, que c'est bon
Du Menschterkäs et un verre de rouge à la fin
C'est si bon, même quand on n'a plus faim.

Après s'être bien régalé
Un bon dessert ne doit pas manquer
Mousse au chocolat, biscuit fourré
Tarte de linz et beaucoup d'autres choses à savourer
Un petit noir avec un Schnaps ça fait digérer
Toutes ces bonnes choses qu'on a dévorées.

Albert HASCHER 1^{er} janvier 2018



LA PAGE DES ASSOCIATIONS



2017 – sous le signe des rencontres ...

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons présenté notre nouveau projet associatif, dont la finalité est de renforcer le vivre-ensemble et le lien social à travers des actions s'adressant aux familles, avec l'appui de partenaires locaux.

Pour oublier le froid de l'hiver, La Farandole a donc proposé en janvier un après-midi de jeux en famille au foyer, qui a rassemblé tout au long de l'après-midi une trentaine de personnes, toute génération confondue, autour d'un goûter et de jeux d'hier et aujourd'hui. Une première édition que nous espérons prochainement reconduire...



Le printemps, une saison active ...

Le 11^{ème} Carnaval Intercommunal des Enfants, édition Alice au Pays des Merveilles, est toujours un temps fort de notre activité associative. Nous remercions une fois encore tous les partenaires de cet événement, le Leiterwaga, la Gugga

des Dry Ratzer, les corps de pompiers des communes de Michelbach le haut et d'Attenschwiller et le service Jeunesse de la CCPS, ainsi que le centre périscolaire Rêve & Ris, les deux communes. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la **prochaine édition** qui aura lieu le **17 février 2018**, sous le signe du Far West.



Le Printemps de la Création de la Fédération des Foyer-Clubs d'Alsace, c'est l'occasion de découvrir et d'acquérir de nouvelles pratiques dans le domaine des loisirs créatifs, que nous réinvestissons ensuite dans nos animations. Et bien sûr, des temps de rencontres et d'échanges avec d'autres bénévoles de notre réseau associatif !



LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Au printemps encore, l'association a participé à la 1^{ère} Journée Citoyenne de Michelbach le haut en proposant son aide pour rafraîchir les couleurs de la cour d'école, avec le coup de main des plus jeunes. S'engager pour le bien commun est une forte valeur de l'association et nous espérons vivement que cette action de la commune à laquelle nous apportons tout notre soutien sera reconduite en 2018.



A l'automne, nous avons participé à la Fête du Pain avec un groupe de figurantes dans le cortège, des activités manuelles champêtres pour les enfants et des jeux en famille.

L'atelier de couture* «Les Folles du fil» se poursuit un samedi par mois en moyenne et rassemble des animatrices et des couturières en herbe de 8 à 77 ans. Pour la sortie annuelle, nous avons assisté au défilé Cité Mo-

de / Mulhouse. Les ados qui nous ont prêté main forte à la buvette du Carnaval sont sortis de justesse de leur *Escape Room* à Bâle...

Nous vous souhaitons à toutes & tous une bonne et heureuse année 2018.

* places disponibles à l'atelier Couture, à partir de 8 ans.

Nos actions et nos projets vous intéressent ?

[Retrouvez notre actu sur la page FB de La Farandole68220](#) ou contactez-nous !

Association La Farandole
lafarandole_association@yahoo.fr

Estelle FOLCHER, présidente
estelle.folcher@yahoo.fr

Edith Muñiz-Secci, vice-présidente
edith.muniz@orange.fr

LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Collection de
- Ancien matériel
agricole
- Charette
- Charrue
- Tracteur
- Petit matériel divers

PRESIDENT
WENZINGER Raymond
15 rues de Folgensbourg
68220 Michelbach le haut
Tel : 03 89 68 68 10

Association "**LEITERWAGA**"

L'Année 2017 fût marquée par les principaux évènements suivants

Activités et expositions

- Participation avec tracteurs et charrettes à plateau, à la **cavalcade du carnaval** du périscolaire intercommunal.
- Préparation et organisation du **25^{ème} marché aux puces** et de l'artisanat.
- Mise à disposition de 4 tracteurs de collection + 4 petites machines agricoles, à l'association M.R.D. de Zaessingue, pour l'expo lors de leur marché aux puces.



- Participation avec 6 tracteurs de collection à l'expo "**Sundgo Oldies**" de Muespach.
- Visite en groupes du "**Tracteurs traffa**" de Reiningue.
- Exposition de 7 tracteurs de collection et charrue au salon "**Agrogast**" de Hagenthal-le-Haut.
- Visite en groupe du grand "**Traktoren Treffen**" en Suisse à Möriken.

Fête du pain 2017

- Différents préparatifs et déplacements de machines.
- Confection de chars pour le 37^{ème} cortège.
- Mise à disposition des tracteurs participants au 37^{ème} cortège.
- Organisation de l'exposition des tracteurs de collection, en commun avec:
 - les amis fans de tracteurs de Muespach le Haut
 - l'association Méca Rétro Dreieckland de Zaessingue
 - L'association Koetzingue Nature et Tradition

2^{ème} fête d'octobre à Wahlbach

- Participation avec tracteurs de collection et petites machines.

Rénovations

- Révision + remise en marche du **moteur** "Deville".
- Rénovation complète d'un **motoculteur** "Staub".
- Réparation partielle de supports en bois (vermoulus), d'une **batteuse ancienne**,
- Démontage, nettoyage + remontage d'une **pompe ancienne "Bucher"** avec moteur, provenant du domaine fruitier St-Apollinaire.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Faire revivre les tracteurs et machines d'antan, tout un art pour les passionnés !



Les rénovations s'effectuent dans les moindres détails, pour un résultat surprenant !

Bénévoles à l'oeuvre

- Tous les **MARDIS soir**, de 18h30 à 21h00. à l'atelier de l'association. Passionnés de tracteurs, futurs nouveaux membres, curieux d'un soir sont les bienvenus dans une ambiance conviviale !

Date à retenir en 2018

DIMANCHE 3 juin 2018 : 26^{ème} fête des puces et de l'artisanat

***Le président, les membres et les sympathisants vous souhaitent
une heureuse année 2018, pleine de vitalité !***

PHOTOS INSOLITES

Dans cette rubrique, nous publions vos photos prises sur le vif. N'hésitez pas à nous confier de nouvelles prises de vue, elles seront publiées dans le prochain bulletin municipal.



Magnifique coucher de soleil sur le village - Photo de Olivier KLEIN



Arc en ciel sur le village - Photo de Sylvie LANDAUER

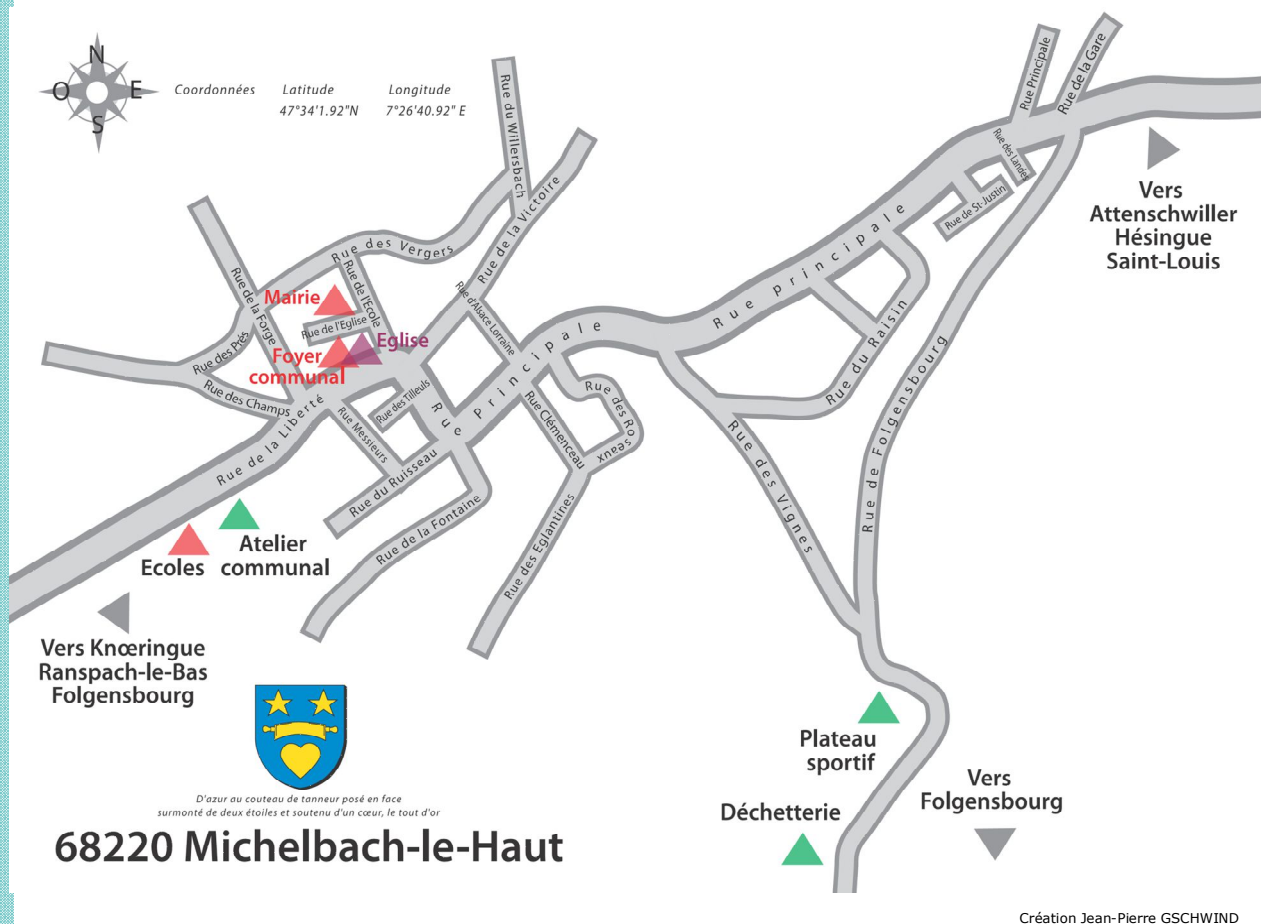
PHOTOS INSOLITES



Avant l'orage ! - Photo de Roland BROM



Tracteur écologique - Photo de Roland BROM



Tél. : 03.89.68.60.07 – fax : 03.89.70.54.33
Courriel : mairie.michelbach-le-haut@wanadoo.fr

Permanence secrétariat

le lundi de 17h00 à 18h30
le mercredi de 17h00 à 18h30

Permanence du maire et des adjoints

Horaire d'hiver:
le jeudi de 20h00 à 21h00

Horaire d'été:
le jeudi de 20h30 à 21h30

ou sur rendez-vous tél. : 03.89.68.60.07